



Communiqué de presse

Toulouse, le 19 janvier 2018

Installation du Parlement de la Montagne Carole Delga : « Nous proposons aux forces vives de nos territoires de participer à la construction de notre Région »

Vendredi 19 janvier à Montgailhard (09), la Présidente de Région Carole Delga a procédé à l'installation du Parlement de la Montagne, aux côtés notamment d'Aurélié Maillols, vice-présidente en charge de la montagne et de la ruralité. Après une phase de concertation organisée en 2017, plus de 300 personnes étaient réunis ce jour pour l'installation officielle du Parlement de la Montagne, dédié aux acteurs et forces vives des territoires de massif.

En Occitanie, les massifs représentent près de 55% du territoire régional et 20% de la population. Consciente de la nécessité de soutenir le potentiel économique et les ressources d'avenir des zones de massif, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a souhaité engager une démarche innovante pour imaginer collectivement le futur de ces territoires.

A l'issue d'un processus de préfiguration participatif, organisé notamment autour de rencontres territoriales et enrichi par des outils de concertation numérique, **l'assemblée régionale a validé le 20 décembre dernier la création de cette instance de concertation unique en France.** L'installation du Parlement de la Montagne et le démarrage de ses travaux marquent une nouvelle étape déterminante dans la **définition du Plan Montagne qui sera élaboré par la Région au cours de l'année 2018.**

Conçu par et pour les acteurs des territoires de montagne, ce Parlement constitue un véritable laboratoire d'idées visant à **faire émerger les attentes et propositions des acteurs de terrain, enrichir les politiques régionales, et faciliter le dialogue entre la Région et ses deux massifs que sont les Pyrénées et le Massif Central.**

« Parce qu'ils sont riches d'hommes et de femmes passionnés, de valeurs fédératrices, de métiers traditionnels et d'entreprises innovantes, mais également sources de bien-être et de loisirs, ces territoires représentent une véritable force pour notre région, un atout majeur dans notre stratégie de développement et de rayonnement. L'enjeu de l'action publique est donc d'accompagner cette émulation, pour la soutenir, la valoriser, afin qu'elle génère des retombées directes pour ces territoires, en termes économiques mais aussi de qualité de vie, d'accès au service public, de préservation de l'environnement. Développer de nouvelles activités, anticiper les besoins de compétences, accompagner la formation de notre jeunesse, préserver et valoriser l'environnement, répondre aux nouvelles attentes des touristes... sur de nombreux sujets, il convient d'imaginer aujourd'hui, ce qui fera le futur de ces territoires.

Aujourd'hui, l'installation du Parlement de la Montagne représente une nouvelle étape déterminante de notre stratégie pour les territoires de massif. Les travaux et projets imaginés par les membres de cette instance de concertation inédite permettront de guider notre stratégie régionale.

Dans le cadre du Parlement de la Mer, de l'Assemblée des Territoires, et désormais avec ce Parlement de la Montagne, nous proposons aux forces vives de nos territoires de participer à la construction de notre Région, des Pyrénées à la Méditerranée, parce que nous sommes convaincus que la réussite de notre projet régional se joue sur l'ensemble de nos territoires ! », a notamment déclaré Carole Delga.

Ci-joints une photo de l'installation du Parlement ainsi que le dossier de presse.

© Jean-jacques Ader - Région Occitanie

■ Contacts presse:

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18

Montpellier : presse-region@laregion.fr - Toulouse : service.presse@laregion.fr